

# Secondaire



2019 - 2020

# DÉFI VIDÉO

DIRECTIVES POUR LE  
PALIER SECONDAIRE



SkillsCompétences  
Canada Ontario

Présentées par :



**La période d'inscription début mercredi 18 septembre 2020 à 9 h !** Pour vous inscrire, visitez <http://www.eventbrite.com/o/skillscompetences-ontario-26700023961>.

Compétences Ontario invite votre école à participer à l'un des défis vidéo organisés dans le cadre des courses de bateaux en carton durant l'année scolaire 2019-2020 :

Des dates additionnelles pourraient être ajoutées. Veuillez consulter notre [site Web](#) pour connaître les renseignements à jour. Les frais d'inscription sont de 60 \$ par équipe en plus des frais d'affiliation annuels payables à Compétences Ontario.

### HORAIRE DE LA JOURNÉE \*\*

HEURE	DESCRIPTION
9 h à 9 h 15	Arrivée et enregistrement
9 h 15 à 9 h 30	Accueil et séance d'information
9 h 30 à 11 h 30	Construction des bateaux
11 h 30 à 12 h 15	Nettoyage et dîner
12 h 15 à 12 h 30	Équipes se préparent à entrer dans la piscine (rondes éliminatoires)
12 h 30 à 14 h 30	Course et défi de charge
14 h 30 à 14 h 45	Compilation des résultats
14 h 45 à 15 h	Remise des prix

**\*\* Les heures peuvent varier selon l'endroit et la disponibilité des piscines**

### ADMISSIBILITÉ

- Les écoles secondaires affiliées à Compétences Ontario peuvent inscrire deux (2) équipes formées de deux (2) élèves chacune.
- Veuillez noter que le principe du premier arrivé, premier servi s'applique aux inscriptions et qu'il est possible qu'il y ait une liste d'attente.
- Les élèves qui font partie d'une équipe pour les courses de bateaux en carton ne peuvent pas faire partie d'une équipe pour le défi vidéo.
- Les équipes doivent être formées d'élèves de la même école.

### MÉTHODE D'INSCRIPTION

- 1<sup>re</sup> étape – Les enseignants doivent réserver des places en ligne pour leur(s) équipe(s) en visitant la page Web suivante : <http://www.eventbrite.com/o/skillscompetences-ontario-26700023961> L'inscription doit être effectuée au moins **deux (2) semaines** avant la tenue de l'événement. Cependant, veuillez prendre note que les places pour les courses s'envolent rapidement après le début des inscriptions. Les équipes qui s'inscrivent deux semaines avant la date prévue des courses sont généralement ajoutées à la liste d'attente.
- 2<sup>e</sup> étape – **Apportez à l'événement le formulaire de consentement signé par chaque coéquipier. Tout élève qui ne présente pas un formulaire dûment signé n'est pas autorisé à participer au concours.**

Les demandes d'annulation doivent être reçues au moins une (1) semaine avant la tenue de l'activité pour éviter de payer la totalité des frais d'inscription.

## BUT DU DÉFI

Évaluer le degré de compétence des élèves dans le domaine de la communication télévisuelle/vidéo. Préparer les élèves à leur participation éventuelle au concours de production télévisuelle/vidéo des Olympiades de Compétences Ontario et inspirer les élèves à songer à ce domaine comme choix de carrière.

## COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

- Planification et élaboration de la production
- Prises de vues
- Usage du son
- Montage
- Travail d'équipe
- Gestion du temps
- Résolution de problème
- Capacité de lecture et d'écriture

## TÂCHE À ACCOMPLIR

Des équipes formées de 2 élèves (de la même école) devront produire et monter **une (1)** production informative/promotionnelle (**vidéo narratif**) des courses de bateaux en carton. Tous les éléments du tournage de cette production devront être réalisés sur place par les concurrents. Comme il s'agit d'un défi provincial, toutes les productions seront évaluées par le même jury.

Avant leur participation au défi, les équipes devraient se familiariser avec Compétences Ontario, son mandat et ses programmes et bien comprendre les courses de bateaux en carton, leur but, les règles et les règlements.

## DÉTAILS CONCERNANT LE VIDÉO NARRATIF

- La vidéo doit avoir une durée de 60 à 120 secondes (le générique peut dépasser le temps permis sans avoir aucun impact sur la note finale)
- Tout le contenu doit être filmé à l'endroit où se déroule la compétition.
- Les vidéos devaient inclure :
  - tournage de l'événement
  - entrevues
  - reconnaissance des commanditaires de l'événement
- La musique doit être affranchie des droits d'auteur.

## DÉTAILS CONCERNANT LA PRODUCTION

Les élèves devront remettre un document d'une page pour chaque vidéo pour préciser les points suivants :

- Public cible
- Buts et objectifs
- Approche
- Équipement utilisé
- Solutions novatrices aux problèmes

## ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Fournis par le participant (suggestion) :

- Dispositif pour saisir les images
- Équipement d'éclairage
- Piles et chargeur
- Microphone (et câble pour microphone)
- Casque d'écoute
- Trépied

## PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Dans le but de protéger la vie privée des élèves qui participent aux courses de bateaux en carton, les élèves qui n'auront pas la permission de leurs parents/tuteurs d'être photographiés devront porter un identificateur tout au long de l'activité. Cela permettra d'éviter que ces élèves n'apparaissent sur des images ou vidéos publiées dans les documents ou le site Web de Compétences Ontario. Les participants au défi vidéo sont responsables de s'assurer que les élèves qui portent un identificateur n'apparaissent pas dans leur montage. Les montages qui incluent des élèves portant un identificateur ne seront pas affichés sur le site Web.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

<b>Production</b>	Public cible, buts et objectifs, approche, équipement utilisé, solutions novatrices aux problèmes	5
<b>Prises de vues</b>	Composition et qualité technique	15
<b>Audio</b>	Clarté, consistance, usage approprié, enchaînement global	15
<b>Montage</b>	Fluidité, rythme, transitions, effets, graphisme	15
<b>Narration</b>	Planification évidente : introduction et conclusion, atteinte des buts et objectifs, cohérence, rédaction efficace et informations se rapportant au sujet, au public cible et au style	20
<b>Approche</b>	Style, combinaison efficace de l'image, du son et des graphiques	15
<b>Incidence globale</b>	Cohérence, impression, émotion	15
<b>Total</b>		<b>100</b>

Dans le cas d'une égalité, l'équipe ayant obtenu le plus haut pointage pour la narration sera déclarée gagnante.

## SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des activités organisées Compétences Ontario. Les juges ou le personnel de Compétences Ontario se réservent le droit de demander à un concurrent de quitter les lieux si celui-ci n'agit pas de façon sécuritaire.

Les participants doivent obtenir la permission de filmer les activités qui se déroulent autour de la piscine. Les règles de sécurité en vigueur à l'endroit où se déroule le défi doivent être respectées. Les sauveteurs en poste peuvent vous aider au besoin. Pour des raisons de sécurité, aucun élève ne peut s'attendre à avoir accès à toutes les aires du concours. Pendant toute la durée de l'événement, le pouvoir de décision en matière de sécurité appartiendra à Compétences Ontario et sera sans appel.

**Les équipes du défi vidéo ne pourront entrer dans la piscine. Toutefois, ils pourront se servir d'un appareil photo étanche (tel que GoPro) sous l'eau ou le fixer au bateau d'une équipe de son école, avec sa permission.**

## RÈGLES ET RÈGLEMENTS

- Lors du montage et de la production, les élèves doivent avoir recours à l'imagerie numérique, à la musique affranchie des droits d'auteur et aux effets spéciaux.
- Les vidéos doivent être téléchargées sur YouTube et le lien à la vidéo doit être envoyé par courriel à Compétences Ontario ([boatracess@skillsontario.com](mailto:boatracess@skillsontario.com)) avant la date limite prévue.

Chaque ÉQUIPE doit nommer sa vidéo selon la nomenclature suivante : **NOMS DES ÉLÈVES, NOM DE L'ÉCOLE.**

- **La production compte pour 5 % de la note globale de votre équipe.** Un résumé de la production doit être inclus dans la case de description de la vidéo sur YouTube et ne peut compter plus de 250 mots.
- À la discrétion des juges ou du personnel de Compétences Ontario, tout participant qui affiche l'un ou l'autre des comportements suivants pourra être immédiatement disqualifié :
  - Agit de façon inappropriée
  - Néglige sa sécurité ou celle des autres
  - Ne respecte pas les règles ou règlements ou a une conduite malhonnête (tricherie)

## EXIGENCES VESTIMENTAIRES

Les concurrents qui apparaissent dans leur propre production doivent être vêtus proprement et convenablement et ne doivent pas porter de vêtements avec des logos ou imprimés. La seule exception à cette règle est le logo de l'école ou du conseil scolaire que le concurrent représente.

## REPAS

Compétences Ontario offrira un dîner et un breuvage aux participants. Il s'agira probablement de deux (2) morceaux de pizza au fromage et d'un jus/eau. **Si un concurrent a des restrictions alimentaires particulières ou des goûts particuliers, on recommande qu'il s'apporte des collations.** À noter qu'il doit s'agir d'une collation sans noix. Tout produit contenant des noix sera confisqué.

## PROJETS

Lorsque les productions vidéo sont remises à Compétences Ontario, elles deviennent la propriété de Compétences Ontario et peuvent être utilisées pour faire la promotion de l'événement. Elles peuvent être affichées en ligne sur le site Web des médias sociaux, sur le site Web de Compétences Ontario ou utilisées à des fins promotionnelles. Les vidéos ne seront pas retournées aux concurrents après évaluation. Les concurrents sont invités à conserver une copie de leur production pour leur portfolio.

## APRÈS LA COURSE

1. Production et montage des vidéos à l'école.
2. Rédaction des détails concernant votre production. (**\*NOUVEAUTÉ** Veuillez inclure votre résumé de production dans la case de description de YouTube)
3. Téléchargez votre vidéo sur YouTube (veuillez à ce que votre vidéo ne soit **PAS** réglée à privé, sans quoi elle ne sera pas accessible aux juges), et partagez le lien à votre vidéo avec Compétences Ontario par courriel à [boatracess@skillsontario.com](mailto:boatracess@skillsontario.com).
4. Les montages doivent être reçus au plus tard à **16 h le 6 mars 2020**. Les soumissions tardives **ne seront pas** considérées pour l'évaluation.

5. Une confirmation par courriel sera envoyée au conseiller de l'équipe lorsque les montages auront été reçus. Veuillez noter que ce dernier doit communiquer avec Compétences Ontario si aucune confirmation par courriel n'est reçue dans un délai raisonnable.
6. Les résultats seront affichés en ligne lorsque l'évaluation sera terminée. Veuillez accorder aux bénévoles le temps nécessaire pour visionner et évaluer les présentations.
7. Compétences Ontario publiera la vidéo gagnant sur les médias sociaux et sur son site Internet [www.skillsontario.com](http://www.skillsontario.com)

**\*Remarque : Compétences Ontario n'inclut plus un volet Choix du public à ce concours.**

## **RESSOURCES**

Vous trouverez dans la section Fiches descriptives de notre site Web le logo de Compétences Ontario et d'autres liens

<http://www.skillsontario.com/competitions/cbr/scopes>.